

Nos partenaires

État • Europe • Collectivité de Saint-Martin • Caisse des Dépôts • Agence Française de Développement • CCISM • Fondation SEMSAMAR Solidarités • Pôle Emploi • Caisse de Crédit Mutuel de Saint-Martin • CEPAC • Dauphin Telecom • ACA Outremer • Cabinet BLONDEL

Notre réseau

Initiative Saint Martin Active est membre des réseaux Initiative France et France Active. Par an, plus de 22 000 projets accompagnés et 70 000 emplois créés ou maintenus.

Pour nous contacter

Initiative Saint Martin Active
Maison des Entreprises
10, Rue Jean Jacques Fayel, Concordia
Tél. : 05 90 52 83 62
contact@initiative-saint-martin.fr
www.initiative-saint-martin.fr

 Initiative Saint Martin Active



À Saint-Martin,
76% des entreprises
accompagnées passent
le cap des 3 ans

Plus de 80 **entrepreneurs** par an
bénéficient de l'appui et du financement
d'Initiative Saint Martin Active

Et vous ?



Vous souhaitez **créer ou reprendre** une entreprise à Saint-Martin ?

1 Écoute et conseil

- Un chargé de mission vous accueille et vous guide dans le montage de votre dossier.
- Il vous conseille pour la réalisation de votre projet d'entreprise.



« Je vous écoute et vous aide à définir votre projet, à monter votre budget prévisionnel et à établir votre plan de trésorerie. Je vous oriente vers les services incontournables: Préfecture, Pôle Emploi, Collectivité de Saint-Martin, CCISM, banques, experts comptables... »

Mathieu NICOISE

Chargé d'accompagnement des entrepreneurs

2 Analyse de votre projet par un comité d'experts

- Vous présentez votre projet aux experts du comité d'agrément, qui se prononcent sur ses chances de réussite à long terme.
- Le comité décide de l'octroi et du montant du prêt d'honneur et vous donne les meilleurs conseils en matière juridique, commerciale et économique.



« Notre rôle est de vous permettre de lancer votre entreprise dans les meilleures conditions, en validant votre projet et en soulignant les points de vigilance. »

Denis Blondel

Bénévole, membre du comité d'agrément

Initiative Saint Martin Active vous accompagne

3 Appui financier et garantie bancaire

- Vous bénéficiez d'un prêt d'honneur sans intérêts d'un montant maximum de 25 000€ pour augmenter vos fonds propres.
- Vous profitez des garanties qui permettent d'accéder à des crédits bancaires tout en protégeant votre patrimoine personnel.



« Ensemble, nous mettons en place des indicateurs pour vous guider dans la gestion de votre entreprise : démarche commerciale, suivi des marges et analyse des comptes, relations avec les fournisseurs... »

Alexandra Viotty

Chargée d'accompagnement des entrepreneurs

4 Suivi personnalisé

- Un diagnostic et un accompagnement dans le temps.
- Le parrainage et les conseils d'un professionnel expérimenté.
- Le partage des bonnes pratiques de la réussite et l'élargissement de votre réseau, au sein du club des entrepreneurs.
- Des formations pour développer vos compétences.



« Mon rôle de parrain est de vous faire prendre du recul sur votre activité, vous aider à comprendre les rouages de l'entreprise, à anticiper les situations difficiles et à développer votre réseau. »

Albéric Ellis

Bénévole, parrain d'entrepreneur